COMPLEMENT

INERIS 00ATEX0031 X/04

ELECTROVANNE TYPE 01……..H01….

Construite par Fluid Automation Systems S.A.

(15) - OBJET DU COMPLEMENT

- Modification éventuelle de la puissance nominale d'alimentation de la bobine à 100 mW.
- Modification éventuelle de la température ambiante d'utilisation de l'électrovanne.
- Mise à jour des documents descriptifs.

PARAMETRES RELATIFS A LA SECURITE

Les paramètres relatifs à la sécurité indiqués dans l'attestation de base sont complétés comme suit :

Repères des bornes	Ui (V)	Ii (A)	Ri (Ω)	Ci (μF)	Li (mH)
+ / -	30	0,84	4550	0	0

MARQUAGE

Le marquage prévu dans l'attestation de base est complété comme suit :

Fluid Automation Systems
Route de l'Etraz 126
CH-1290
Versoix / Genève
Suisse

*01……..H010...**

Ex II 1GD IP65 T85°C, T100°C ou T135°C**

EEx ia IIC T6,T5 ou T4**

(numéro de série)

(Année de construction)

INERIS 00ATEX0031 X

Tamb : - 20°C à + ..°C**

Ui = 30 V ; Ii = 0,84 A pour la bobine 12 V

Ui = 30 V ; Ii = 0,17 A pour la bobine 24 V

* Les points sont remplacés par des chiffres ou des lettres définissant la variante du matériel.

** La classe de température est définie selon la température ambiante d'utilisation maximale du matériel suivant le tableau ci-dessous :

Ce document ne peut être reproduit que dans son intégralité

Version 100 mW		
Gamme de température ambiante maximale d'utilisation	Classe de température	
	G	D
Tamb : - 20°C à + 60°C	T6	T85°C
Tamb : - 20°C à + 75°C	T5	T100°C
Tamb : - 20°C à + 120°C	T4	T135°C

EXAMENS ET ESSAIS INDIVIDUELS

Les examens et essais individuels prévus dans l'attestation de base sont inchangés.

(16) - DOCUMENTS DESCRIPTIFS

Le rapport technique est composé du document cité ci-après, constituant le dossier descriptif de l'appareil, objet du présent complément.

Notice d'instructions M010.1345 (5 pages) du 19 02 2003

Plan n°H010.1008 rév. i du 19 02 2003

Ces documents sont signés du 19 Février 2003

(17) - CONDITIONS SPECIALES POUR UNE UTILISATION SURE

Les conditions spéciales imposées par l'attestation de base sont inchangées.

(18) EXIGENCES ESSENTIELLES DE SECURITE ET DE SANTE

Les exigences imposées par l'attestation de base sont inchangées.

Verneuil-en-Halatte, 2003 03 10

T. HOUEIX

Ingénieur au Laboratoire de Certification
des Matériels ATEX

Le Directeur de l'Organisme Certificateur,
Par délégation
B. PIQUETTE
Directeur Adjoint de la Certification

ATMOSPHERES EXPLOSIVES
ORGANISME NOTIFIE
INERIS
NOTIFIED BODY
EXPLOSIVE ATMOSPHERES

Ce document ne peut être reproduit que dans son intégralité